

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : F.C.E. Section/S spécialité/Série : R.0000

Epreuve : 1a2 Matière : 0.4.68 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

L'accélération du phénomène de mondialisation au cours des trois dernières décennies a entraîné la remise en cause et le questionnement de la notion de frontière. D'abord géographique, la frontière est une limite entre deux espaces, une construction historique, sociale, culturelle et politique.

Les articles et extraits d'ouvrages qui composent le dossier étudié nous invitent à prolonger cette première de réflexion et à penser le rôle que les frontières peuvent jouer pour l'avenir du monde.

Dans cette perspective, nous nous demanderons en quoi les frontières sont aujourd'hui un élément clé de la compréhension du monde contemporain, de ses dynamiques et perspectives. Dans un premier temps nous préciserons la définition de la notion abordée et nous proposerons quelques rappels historiques et problématiques permettant de mieux en cerner les enjeux. Par la suite, nous verrons que des permanences, des logiques anciennes mais également des recompositions assurent un avenir durable aux frontières dans le monde. Enfin, nous évoquerons les possibilités d'un dépassement des frontières et d'un futur affranchi de leurs limites.

« La frontière est une ligne, elle limite l'espace sur lequel s'étend la souveraineté de l'État ». Reprenant la définition proposée par Gottman en 1958, Olivier HANNE rappelle la dimension profondément politique de la notion de frontière comme limite entre deux territoires soumis à des autorités différentes et indépendantes. Si cette définition demeure centrale dans la compréhension du monde actuel, elle doit toutefois être prolongée. Régis DEBRAY souligne la polysémie du mot que révèle l'étude de langues telles que le latin ou l'anglais (nuances entre limen et finis, entre border et frontier) et nous pouvons constater avec Louise HERZEAU ou Olivier HANNE que le terme permet de caractériser des phénomènes. A.1.4.

sociaux, culturels ou psychologiques qui ont en commun une logique de différenciation, la frontière étant la limite à partir de laquelle l'altérité commence. La frontière a donc un rôle dans la construction d'une identité, qu'elle soit individuelle ou collective.

Régis DEBRAY insiste sur l'aspect historique de la notion et sur son évolution progressive. Pour le philosophe comme pour Michel FOUCHER, le cas français illustre bien la naissance de la frontière politique moderne. Tous deux rappellent le rôle du pouvoir de l'État absolu dans la construction d'un territoire limité, par opposition à la confusion féodale, caractérisée par sa mouvance et son morcellement. Pour Jacques LEVY, le XX^e siècle est marqué par l'apogée de la frontière comme limite absolue, notamment dans le cas des États totalitaires.

Aujourd'hui, le sens traditionnel que l'on attribue à la frontière semble s'estomper au profit d'autres logiques. Le processus génère des crispations et des inquiétudes. Pour H. FOUCHER, il y a bien une "angoisse" de la disparition des frontières, de même que pour R. DEBRAY celle-ci serait le signe d'une "maladie" de civilisation. Nous ne pouvons que constater la recomposition des frontières dans de nombreux domaines. Ainsi, Louise HERZEAU évoque le triomphe d'une "société de la transparence" au sein de laquelle la frontière entre l'individu et le reste du monde est partiellement remise en cause. La frontière entre la sphère privée et la sphère publique a été radicalement bouleversée, notamment par les nouvelles technologies (l'auteur évoque le cas de Facebook).

Face à ses évolutions, ne peut-on pas envisager dès à présent un monde sans frontières ? En réalité, des permanences nous invitent à porter un regard nuancé sur la situation. Dans un entretien publié en 2016 dans la revue Tous urbains, Michel AGIER rappelle qu'au-delà de relativisme ethnologique, il existe une constante anthropologique de la frontière, moyen incontournable, comme nous l'avons vu, de définir son identité. Ainsi, Olivier HANNE évoque la permanence des conflits. 2.1.4..

et du morcellement territoriaux au Moyen-Orient en dépit de la disparition progressive des frontières économiques. Dans ce cas, les frontières demeurent dans les cultures, dans les langues, les mémoires et les représentations. Les frontières échappent aux définitions positives habituelles. Elles sont mouvantes mais persistantes.

A ces frontières s'ajoutent d'autres délimitations plus complexes encore à savoir. Ce sont celles qui participent de l'identité même des individus évoqués par Michel AGIER (texte 6) : les métèques, les parias, les errants. Pour M. AGIER la frontière devient alors, pour ces individus, un espace en soi que délimitent des barrières culturelles, économiques, linguistiques, un « entre-deux » à part entière. L'auteur insiste sur la difficulté de décrire cette frontière et sur la nécessité de son appropriation en littérature.

Tout aussi difficiles à cerner sont les nouvelles frontières d'Internet évoqués par Bruno PATINO. L'auteur montre qu'Internet a généré de nouvelles limites en enfermant l'individu au sein d'un territoire clos, une « bulle », que définissent des algorithmes. Reprenant le concept de Sherry Turkle, B. PATINO évoque le fait d'être « seuls ensemble » dans une immédiateté et une expérience morcelées. La frontière est ici imperceptible car l'utilisateur a l'illusion d'être affranchi de toute limite en accédant au monde entier depuis un espace privé. Pour B. PATINO, cette frontière en est d'autant plus dangereuse.

Nous avons vu que les définitions traditionnelles de la notion de frontière avaient évolué au cours du temps, faisant craindre à certains un monde sans frontières. Toutefois, ces recompositions semblent renforcer et rendre durable cette notion. Peut-on concevoir à présent un au-delà de la frontière ? Nous assistons aujourd'hui à des évolutions territoriales qui permettent de mettre en perspective les frontières établies. Ainsi, Michel FOUCHER évoque dans le cadre européen le développement de projets censés favoriser la coopération transfrontalière (initiée avec les accords de Karlsruhe de 1996). Paradoxalement, l'Europe de l'espace Schengen, idéalement dépourvue de frontières est aujourd'hui une entité territoriale retranchée dans les limites de sa frontière extérieure, ainsi que le montre Barbara LOYER.

La mondialisation semble enfin accélérer les processus de disparition des frontières, en particulier dans le domaine économique. Jacques LEVY montre ainsi que les logiques de production sont aujourd'hui transfrontalières, pensées sans les frontières. Par ailleurs, le même auteur insiste sur la dimension essentiellement urbaine du phénomène. Les réseaux qui lient les villes du monde entre elles dépassent les logiques frontalières propres aux Etats. Toutefois, les villes elles-mêmes ne se sont pas encore affranchies de la logique de frontières, les phénomènes de ségrégation socio-spatiale étant implicitement évoqués par l'auteur.

Questionnée, contestée, transformée, la frontière demeure un élément essentiel et structurant du monde contemporain. Compte-tenu des enjeux sociaux, culturels, économiques et politiques qui se jouent dans les espaces qu'elles forment, les frontières sont des lieux sensibles desquels dépendent nombre d'évolutions à l'échelle mondiale. Les crispations identitaires actuelles autour de ces questions laissent entrevoir la possibilité d'un nouveau morcellement du monde à l'appui des logiques actuelles et synonyme d'un véritablement bouleversement.